



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ANDYLAN – Modification(s) de société

Référence : L018688

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 14 avril 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société



ANDYLAN Société en nom collectif au capital de 10.000 euros Siège social : 7 Rue de la Mairie 56440 LANGUIDIC RCS LORIENT 811.429.257 Avis Aux termes des décisions unanimes en date du 28 mars 2023, les associés ont décidé, le tout à effet du 28 mars 2023 : -le transfert de siège social pour le passer du 7 Rue de la Mairie – 56440 LANGUIDIC au lieudit Saint Eno – 56150 GUENIN ; -la modification de l'objet social pour : L'achat et la vente de titres de sociétés, la prise de participation dans toutes entreprises, sociétés (cotées ou non), l'administration et la gestion desdites participations ainsi que de tous titres et portefeuille de valeurs mobilières, et plus généralement toutes opérations financières réalisées par une société holding ; Toute opération d'investissement/placement financier ; L'acquisition, la propriété, la gestion, la construction, et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les terrains, immeubles ou droits immobiliers que la Société pourra acquérir ; L'administration, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; La réalisation d'opérations de mécénat, l'acquisition et le cas échéant la vente d'uvres d'art ; Et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ; la Société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— autre sûreté réelle sur les biens sociaux ; — la transformation de la Société en société civile, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La durée de la société, les dates de son exercice social et sa dénomination demeurent inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : La société, précédemment sous forme de la Société en nom collectif, a adopté celle de Société Civile. Avant sa transformation en Société Civile, la Société était gérée par : Mme Nathalie JUINO, gérante ; sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Mme Nathalie JUINO demeurant lieudit Saint Eno – 56150 GUENIN, gérante associée. Pour avis La gérance

[Consulter cette annonce en ligne](#)